

La Ville de Villejuif
Située à 10 minutes de Paris – accessible par la ligne 7 du métro
Membre de l'Établissement Public Territorial 12
Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont,
56 336 Habitants,

Recrute

Des animateurs ponctuels (H/F)

Dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation

MISSIONS

Dans le cadre du Projet Educatif Local et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs, vous êtes chargé(e), en cohérence avec les responsables et l'équipe d'encadrement de mettre en œuvre ces orientations. Vous mettez en place des projets d'animation en adéquation avec le projet pédagogique et participer aux réunions et aux préparations des différents temps d'accueils.

FONCTIONS

Vous remplacez les animateurs absents sur les 13 accueils de loisirs sur les temps périscolaires, et/ou complétez régulièrement les équipes sur les accueils du mercredi. Vous accueillez des enfants d'âge maternel et élémentaire et tenez informées les familles. Vous élaborez et mettez en œuvre des projets d'animation pour des enfants âgés de 2 à 12 ans.

Vous êtes garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Doté(e) de véritables qualités relationnelles avec les enfants et les adultes, vous savez travailler en équipe.

Titulaire ou stagiaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation ou équivalence, vous maîtrisez les règles de sécurité sur l'encadrement d'enfants en accueil de loisirs.

CADRE D'EXERCICE

L'accompagnement des enfants à la piscine fait partie des missions du poste.

Horaires en semaines scolaires :

- 7 heures le mercredi sur une fourchette horaire de 11h30 à 18h30 ;
- Les autres jours sur les temps d'accueil pour une amplitude horaire allant le matin de 7h à 8h50 et le soir de 16h15 à 18h30, selon les besoins.

Merci d'adresser votre candidature de préférence à :

Recrutement@villejuif.fr

Ou par voie postale à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Esplanade Pierre Yves Cosnier94807 VILLEJUIF Cedex